

## Nous avons choisi le solaire

*Odile et Jean-Marie, originaires de la Sarthe et actifs dans le CMR, ont repris une ferme en Loir et Cher en 1967, où ils sont restés trente-quatre ans. Il y a huit ans ils ont laissé la place à l'aîné de leurs cinq garçons qui voulait s'installer sur cette ferme car elle était en agrobiologie et non en culture conventionnelle ; une occasion de réfléchir à l'aménagement.*

**E**n 2001, nous avons fait une douzaine de kms pour acheter une maison au bord du Loir. Un endroit nous plaisait bien, mais la maison était assez petite. Nous avons voulu agrandir notre capacité d'accueil pour recevoir le plus confortablement possible nos enfants, petits enfants ou amis. Si la maison était petite, en revanche nous étions riches en caves (le coteau où est adossée la maison est creusé par neuf troglodytes). Et c'est à ce moment-là qu'a germé l'idée de réhabiliter certaines caves en habitations.

### Pouvoir vivre dans un troglodyte

Il y a trois critères à respecter : chauffer, ventiler et déshumidifier. Pour le chauffage, nous

avons le choix entre la géothermie, en prenant la chaleur de l'air, de l'eau ou du sol, une chaudière à copeaux de bois, une éolienne ; mais nous sommes dans le périmètre du château de Rochambeau, site protégé. Nous avons donc opté pour le solaire.

### Pourquoi le solaire ?

Premièrement les caves demandent à être chauffées toute l'année, même l'été. Deuxièmement, quand l'installation est faite, il n'y a pour ainsi dire plus d'entretien. Il faut très peu d'électricité pour faire marcher la chaudière. Troisièmement, le coût d'installation est relativement le même.





La couverture solaire est de l'ordre de 45 % en moyenne dans notre région pour l'année; donc presque la moitié de nos besoins énergétiques en eau chaude et chauffage est apportée par le soleil et le complément par une chaudière à bois en hiver. L'arrière saison est la plus confortable: si peu que le soleil chauffe, il fait très bon vivre dans nos caves, dont une est aménagée en gîte.

Nous avons 24 m<sup>2</sup> de panneaux solaires pour une superficie de 300 m<sup>2</sup> de chauffage au sol. Les panneaux ont été installés au-dessus du coteau. Nous avons dû faire un forage de 7 mètres à travers le rocher pour descendre les tuyaux raccordés au combiné solaire installé dans la chaufferie se trouvant dans une cave. Le coût était de 30 000 euros uniquement pour le solaire, mais à cela il faut ajouter le forage, le béton, la préparation du sol, etc.

L'aide a été de deux ordres. L'ADEME\* nous a octroyé 4 280 euros et nous avons eu,

pour l'année 2004, 1 200 euros de crédit d'impôts; ce qui nous a payé la chaudière à bois. L'aide à l'investissement n'est pris en compte que sur les matériaux, à condition que le travail soit fait par une entreprise agréée.

Avoir choisi le chauffage solaire faisait suite à notre façon de cultiver, puisque nous avons mis notre ferme en agrobiologie. Être en accord avec soi-même n'est pas toujours facile, surtout lorsqu'on a l'impression de nager à contre courant.

Il nous apparaît que ce choix est compatible avec notre façon de vivre. C'est peut-être un peu fou à notre âge, mais paraît-il que pour bien vieillir il faut avoir quelqu'un à aimer, une bonne santé à espérer et des projets à concrétiser.

**Odile et Jean-Marie LEROUX**

Rochambeau, Thoré-la-Rochette (Loir et Cher)

\* ADEME: agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.